

Monsieur François Bayrou
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 23 janvier 2025

N/Ref : 008-25

Objet : Position de la France sur la législation « Omnibus »

Monsieur le Premier ministre,

La remise en question des directives européennes CSRD et CSDDD ainsi que de la taxonomie européenne marquerait un recul majeur du Green Deal.

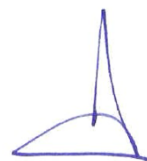
Ces directives ont été largement inspirées par notre pays grâce à des coopérations inédites entre la société civile, le Parlement et le Gouvernement. Qu'elles esquissent une nouvelle comptabilité de l'entreprise pour le XXI^{ème} siècle ou posent, par le Droit, des limites éthiques dans les façons de produire au sein des chaînes mondialisées, elles portent la promesse de mettre la dynamique entrepreneuriale au service d'une économie respectueuse des droits humains et de nos biens communs écologiques.

Dans le contexte géopolitique qui se dessine, ces directives nous permettent par ailleurs de protéger, sur le fondement de la responsabilité sociale et environnementale, nos actifs stratégiques, nos solidarités et notre engagement en faveur de l'accord de Paris.

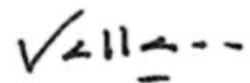
L'ensemble des observateurs nous alerte sur le risque que, dans le contexte politique actuel, une procédure « Omnibus » aboutisse à ruiner l'effectivité d'une œuvre politique profondément humaniste et à la hauteur des défis de l'anthropocène.

C'est pourquoi nous vous demandons de rendre publique la position française sur la procédure « Omnibus » dans le cadre des négociations en cours, et vous rappelons notre disponibilité pour travailler à une issue positive sur ces enjeux pour la France et pour l'Union européenne.

En vous remerciant, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.



Dominique Potier



Boris Vallaud

Copie à :

Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de France

Éric Lombard, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Véronique Louwagie, Ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire